

Une lettre d'information pour quoi faire?

- Pour regrouper l'information
- Pour faire connaître : actualités, dossiers, actions, positions, propositions...
- Pour donner une vision d'ensemble du réseau eau de FNE à différentes échelles territoriales
- Pour créer du lien et fédérer

Pour donner votre avis, proposer une actu sur l'action de votre association dans le domaine de l'eau : contactez-moi ! a.carlot@fne-midipyrenees.fr ou 05 34 31 97 47

> EN MIDI-PYRENEES

Loisirs en eaux vives et qualité de l'eau : initiatives en Midi-Pyrénées

Le 26 juin l'ARPE Midi-Pyrénées a dédié son petit déjeuner-débat au thème de la qualité de l'eau et des loisirs en eaux vives (baignade, sports nautiques et pêche).

« En 2011, 99,1% des points de baignade de Midi-Pyrénées étaient de bonne ou de très bonne qualité selon le diagnostic établi par la Mission régionale sur l'eau. Actions de prévention, dispositifs de maîtrise des pollutions portées par les collectivités, et soutenues par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, ont permis d'améliorer nettement la qualité des eaux, notamment pour des usages de baignade. Signe fort : le retour progressif vers les rivières et les milieux aquatiques pour les loisirs. Se pose également la question de l'accès du plus grand nombre – populations locales, touristes, publics en situation de handicap ou aux moyens financiers limités – à ces espaces naturels pour des loisirs dans des sites de qualité ». **Retrouvez la vidéo de cette rencontre en ligne [ICI](#)**

Pour aller + loin sur la qualité de l'eau des cours d'eau

[Bonne Pratique 20](#) : Rapprocher 2 mondes, l'espace agricole et l'espace rivière : le PAT Amont du Cône (Aveyron & Tarn – Midi-Pyrénées)

« le couplage des thèmes *pollutions agricoles* et *hydromorphologie* des cours d'eau est l'essence de ce PAT. Innovante, cette démarche intégrée et transversale permet de créer des passerelles entre le monde de l'agriculture et celui des rivières, dont les actions et les acteurs sont encore trop souvent cloisonnées. »

[VOIR LA VIDEO ICI](#)

→ **Extraits du recueil 20 Bonnes pratiques de gestion de l'eau du BAG (FNE MP & collectif FNE AG, 2012) :**

http://www.fne-midipyrenees.fr/recueil-bonnes-pratiques_90.php

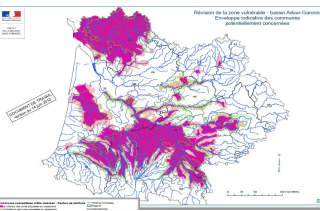
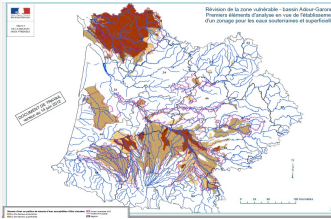


Piétinement et colmatage du cours d'eau – crédit photo SMBVV

Effacement de seuils sur le Lot : c'est parti !

Le 29 juin a eu lieu la première réunion de lancement de l'opération de restauration de la continuité écologique du Lot lozérien. Ce projet porté par l'Entente Interdépartementale du bassin du Lot consiste dans un premier temps à étudier les possibilités d'aménagement ou d'effacement de 11 ouvrages Grenelle situés sur le Lot et ses principaux affluents dans le département de la Lozère. Cette opération pilote est réalisée en collaboration avec la DDT, l'Onema, les propriétaires des ouvrages, la fédération départementale de pêche de Lozère et le syndicat mixte du Lot et de la Colagne.

> EN ADOUR-GARONNE



Nitrates : révision de la délimitation de la Zone Vulnérable Adour-Garonne

La concertation autour du projet de nouvelle délimitation de la ZV Adour-Garonne a commencé le 19 juin : il s'agit, pour la DREAL de bassin, de présenter ce projet et d'expliquer les changements, contraintes et marges de manœuvre aux différents acteurs présents, notamment les représentants agricoles. Ceux-ci ont ainsi pu exprimer leur mécontentement quant à la méthodologie employée, aux modifications du zonage et à la non prise en compte de leur revendications par les services de l'État. Au dehors, une centaine de manifestants représentaient les syndicats agricoles non conviés à la réunion (lire articles [La dépêche](#) et le [Paysan tarnais](#)). Tout documents relatif à cette révision de la ZV sont sur le site de la DREAL MP sur une page dédiée [ICI](#) et les acteurs ont jusqu'au 13 juillet pour faire remonter leurs revendications. Par la suite une consultation institutionnelle (Conseils régionaux et généraux, chambres d'agriculture et CoDERST) sera organisée de mi-août à mi-octobre, et en novembre pour les instances du comité de bassin. Signature de l'arrêté par le préfet coordonnateur de bassin fin 2012 impérativement. **+ d'info :** CR de la réunion sur demande auprès de a.carlot@fne-midipyrenees.fr.

Situation hydro-climatique sur le bassin Adour-Garonne au 21 juin 2012

Retrouvez le bulletin de l'AEAG au 21 juin 2012 ici :

<http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/toute-l-actualite/situation-hydro-climatique-au-21-juin-2012.html>

Gestion quantitative de l'eau et agriculture

Depuis la mi-mai les appels à candidature pour la mission d'organisme unique pour la gestion des prélèvements d'irrigation fleurissent sur les sites internet des DDT et préfectures. La loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) et un de ses décrets d'application mettent en place un nouveau dispositif ayant pour objectif de promouvoir et de bâtir une gestion plus collective des quotas d'eau tout en évitant le recours à des plans sécheresse. En résumé, il s'agit, sur un périmètre hydrologique préalablement défini, de désigner un organisme unique gestionnaire des prélèvements d'eau pour l'irrigation agricole. Cet "organisme unique" est chargé de répartir entre les irrigants un volume d'eau quantifié et autorisé pluri annuellement tout en respectant les autres usages sur la rivière ou dans la nappe souterraine. Date limite de réponse : 31 juillet 2012.

+ d'info : [note sur le contenu de l'appel à candidatures](#)

Lire fiche [Les organismes uniques de FNE \(2012\)](#).

Disponibles sur demande auprès de a.carlot@fne-midipyrenees.fr :

> Le « **protocole d'accord entre l'État et les Chambres régionales d'agriculture Aquitaine et Midi-Pyrénées sur l'adaptation de la réforme des volumes relevables sur le bassin Adour-Garonne** ».

> Article paru dans Techni.Cités n°230, magazine des professionnels de la ville et des territoires : « **Prélèvements d'eau: la création de réserves pour l'irrigation fait des vagues** » (voir ci-contre) dans lequel FNE est cité et avec un focus sur le bassin Adour-Garonne.

INGENIERIE EAU
Par Yves Lemaire

Prélèvements d'eau

La création de réserves pour l'irrigation fait des vagues

Les situations de sécheresse se succèdent. Chaque été est obligé à des restrictions d'eau. Pour y remédier, les agriculteurs irrigants proposent la création de réserves de substitution, à grand coût et à grande portée. Ce dispositif est-il compatible avec la gestion durable de la ressource en eau ?

SYNOPSIS

- Irrigation agricole, un particulier de plus, est le plus gros consommateur d'eau en période d'été.
- La plus délicate de la gestion de l'eau prend la création de réserves d'eau pour l'irrigation d'un volume de 400 millions de mètres cubes pour un coût de 100 millions d'euros.
- De nouveaux projets sont lancés alors que l'État et les irrigants ont un accord sur le financement.

L'irrigation: l'usage le plus consommateur d'eau

Comment en est-on arrivé là ? En France, l'agriculture irriguée est la plus consommatrice d'eau. Elle représente 10% du volume de prélèvements chaque année. En 2010, elle a consommé 10,8 milliards de mètres cubes. C'est la plus grande consommation d'eau en France. Elle est responsable de 10% des prélèvements d'eau en France. Elle est responsable de 10% des prélèvements d'eau en France. Elle est responsable de 10% des prélèvements d'eau en France.

Les réserves de substitution: une fausse bonne idée

Pour atteindre un bon niveau de sécurité, il faut créer des réserves de substitution. Mais cela coûte cher. Et cela ne résout pas le problème de la sécheresse. C'est pourquoi, il faut réfléchir à d'autres solutions. C'est pourquoi, il faut réfléchir à d'autres solutions. C'est pourquoi, il faut réfléchir à d'autres solutions.





Bassin de l'Adour : un nouvel outil pour connaître l'état des eaux

L'Observatoire de l'eau du bassin de l'Adour vient de mettre en place un nouveau site Internet. Il met ainsi à la disposition des internautes toutes les informations qu'il détient par unité territoriale et apporte ainsi aux acteurs et aux décideurs les éléments d'appréciation des impacts sur la qualité des milieux aquatiques.

+ **d'info ICI**

[Site internet de l'Observatoire de l'eau du bassin de l'Adour](#)

Étude prospective GARONNE 2050 : donnez votre avis sur les scénarios !

Les orientations des politiques du comité de bassin Adour-Garonne sont aujourd'hui confrontées à des évolutions et incertitudes fortes. Le changement climatique, la démographie, les questions énergétiques, l'évolution de la politique agricole sont des variables d'influences qui rendent difficile la prise de décision autour de priorités d'action et de gouvernance claires dans le domaine de l'eau aujourd'hui et dans le futur. C'est pourquoi, l'AEAG a lancé le projet : « **Garonne 2050 : Étude prospective sur les besoins et ressources en eau à l'échelle du bassin de la Garonne** ». Il en ressort aujourd'hui **5 scénarios** présentés lors d'un forum public le 20 juin dernier : **tendanciel – stockage – sobriété – local – libéral**. Ses scénarios sont soumis à consultation via un [questionnaire en ligne](#) jusqu'en octobre 2012 : nous vous invitons à y répondre pour que l'environnement, la ressource en eau et les milieux aquatiques soient mieux pris en considération ! Pourquoi est-ce important ? Cette étude prospective doit déboucher sur le choix d'un scénario le plus acceptable pour l'avenir censé donner des pistes pour le prochain SDAGE 2016-2021.

+ **d'info** : <http://www.garonne2050.fr/> Lire les lettres d'information **n°1** & **n°2**

> AU NATIONAL

Nitrates : une pollution promise à un bel avenir

Face à la volonté politique insuffisante du gouvernement français cette pollution ne se résorbera pas avant plusieurs décennies.

<http://www.euractiv.fr/pollution-nitrates-empoisonnera-france-article>

Pour répondre aux exigences contentieuses de Bruxelles, lancées le 27 février dernier lors du salon de l'agriculture, la France publie enfin une circulaire, datant de décembre 2011, précisant les modalités de réexamen de la liste des zones vulnérables et un décret le 7 mai 2012 relatif au contenu des programmes d'actions régionaux en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole.

<http://www.environnement-online.com/presse/environnement/actualites/3049/en>

Enfin un rapport interministériel pointe la responsabilité de l'agriculture industrielle dans la prolifération des algues vertes...

<http://www.actu-environnement.com/ae/news/bretagne-algues-vertes-nitrates-az>

Ci-contre : la FDSEA attaque les aires d'alimentation de captages dans le Finistère

Nitrates La FDSEA attaque une mesure de protection de l'eau potable

La question prioritaire de constitutionnalité posée par le syndicat agricole majoritaire dans le Finistère, la FDSEA, a été jugée recevable par le Conseil d'Etat, qui l'a transmise, le 4 juin, au Conseil constitutionnel. La FDSEA conteste la procédure qui permet à un préfet de délimiter une aire de protection autour des captages d'eau potable.

Cette mesure, destinée à préserver l'eau de trop fortes teneurs en nitrates, contredirait, selon les agriculteurs, « le principe de participation du public » garanti par la charte de l'environnement. Elle romprait également le principe d'égalité des citoyens, puisqu'elle ne prévoit aucune indemnité pour les propriétaires des terrains.

Le Monde – 14 juin 2012.

Quelques enjeux de la gestion quantitative de l'eau...

Instaurée par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (Lema), la **redevance pour prélèvement d'eau** vise à équilibrer la demande aux volumes disponibles dans chaque bassin hydrographique. Louable, cet objectif est loin d'être tenu. Raison pour laquelle, dans une note récente, le Commissariat général au développement durable (CGDD) appelle à une réforme du dispositif...

<http://www.journaldelevironnement.net/article/le-cgdd-appelle-a-augmenter-la-redevance-pour-prelevement,29123>

En savoir + : lire la note du CGDD [ICI](#)

Quand les centrales thermiques ont soif... Sous le double effet de la diminution du débit des fleuves et de la montée des températures des eaux de surface, les électriciens vont devoir stopper leurs centrales thermiques pendant les jours d'été les plus chauds.

<http://www.journaldelevironnement.net/article/quand-les-centrales-thermiques-ont-soif,29294>

Et à l'international la guerre de l'eau a commencé : exemple du **pillage de l'eau en Afrique** pour l'agriculture.

<http://www.journaldelevironnement.net/article/afrique-ils-louent-la-terre-mais-pillent-l-eau,29483>

L'actualité du Réseau eau de FNE

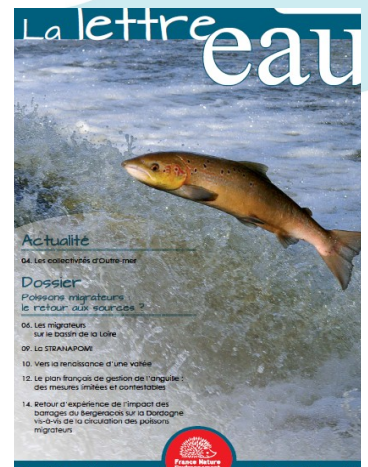
Le 15 juin 2012 les principaux membres du réseau eau de FNE se sont réunis à Paris pour une journée d'échanges sur les dossiers phares de l'année : les Xe programmes d'interventions des Agences de l'eau (retours des bassins), la gestion quantitative de l'eau avec le plan interministériel d'adaptation de la gestion de l'eau (soutiens à la création de retenues d'eau et à l'adaptation des cultures, nov 2011), la directive nitrates et la révision des zones vulnérables et la préparation du prochain SDAGE 2016-2021.

> Marie Sebire, chargée de mission Mer & Littoral à FNE a présenté la Directive Cadre Stratégie pour le Milieux Marin (DCSMM).

Sylvain Roumeau, chargée de mission eau & AB est venu présenter les propositions de la FNAB pour les Xe Programmes des Agences de l'eau.

Retrouvez les diaporamas des interventions de la journée [ICI](#).

Lettre Eau n°58 (avril 2012) : dossier « Poissons migrateurs : le retour au sources? » Télécharger [ICI](#)



> A VOS AGENDAS :

> Célé'té à Figeac 2012 : nombreuses activités et animations gratuites en centre ville de **Figeac, en bordure du Célé (46), du 6 au 9 juillet** [+ d'info ici](#)

> Colloque « Education au développement durable, les enjeux et les nouvelles pratiques dans les territoires » à **Florac (48) du 9 au 11 juillet 2012** [+ d'info ici](#)

> Enquête nationale Zones Humides **jusqu'au 15 juillet** : Chercheurs et gestionnaires sont enquêtés dans l'optique d'identifier des pistes de recherche en phase avec vos attentes de terrain (méthode, outil et concept nécessaires). [Info et questionnaire ici](#)

> Colloque international « Grands Aménagements Hydrauliques - Enjeux sociétaux, bénéfices économiques et innovations techniques » **du 14 au 16 novembre 2012 à Paris (75)** [+ d'info ici](#)

Avec le soutien de :



CONTACT :

Aurore Carlot, Chargée de mission Eau & Animatrice du collectif FNE Adour-Garonne FNE Midi-Pyrénées

14 rue de Tivoli - 31 068 Toulouse Cedex

05 34 31 97 47

a.carlot@fne-midi-pyrenees.fr

www.fne-midipyrenees.fr